



Rachat maison après séparation

Par **Charliez**, le **11/04/2020 à 14:59**

bonjour

En cours de separation, mon partenaire me reclame la somme qu il a investi dans la cuisine intégrée lors de la renovation du bien immobilier acheté. Or le prix de la maison vient d etre estimé cuisine intégrée incluse. Puis je de ce fait, faire diminuer le prix de la cuisine dû prix de la maison ?

En vous remerciant

Par **Visiteur**, le **11/04/2020 à 15:15**

Bonjour,

Votre question ne trouve pas de réponse juridique, mais économique...

Si vous êtes d'accord pour le rembourser, pourquoi vendre votre maison a un prix réduit de la valeur de votre cuisine, vous devrez quand même payer son dû à votre partenaire ?

A moins que vous la démontiez pour qu'il la récupère ? 😊😊

Votre partenaire ne vous réclame pas la cuisine, mais une valeur pour le dédommager.

Par **Charliez**, le **11/04/2020 à 17:04**

Bonjour merci de vos retours..alors pour être sur de bien comprendre..je rachete la maison..donc mon partenaire va beneficier de la part qui lui revient suite à estimation via une agence immobiliere et en plus je dois lui rembourser la valeur de la cuisine qu il a financer alors que nous etions pacsé ? C est bien cela ?

Par **Visiteur**, le **11/04/2020 à 18:29**

Je comprenais qu'il avait financé la cuisine alors que VOUS étiez propriétaire-vendeuse.

Mes plates excuses 😊😊

Alors dans ce cas, vous êtes en indivision 50/50 je suppose , mais je ne vois toujours pas l'intérêt de baisser le prix. Vous vendez avec la cuisine et vous vous arrangez avec le notaire (présentation de facture ar accord) afin que monsieur reçoive un petit peu plus.

Par **Charliez**, le **11/04/2020 à 19:44**

Pas de soucis..c'est toujours compliqué par écrit..je ne vend pas..moi je rachete la maison..et monsieur reclame le remboursement integrale de la cuisine en plus de la "part" qu il lui est alloué..j ai l impression de payer doublement en fait..en exemple

Estimation 130000

Credit restant 90000

Part que je dois a monsieur pour racheter la maison : $130000 - 90000 = 40000$; divisé par 2 soit 20000euro a lui donner

Prix de cuisine 15000

Monsieur me reclame donc 35000euro

Alors que pour moi la valeur de la cuisine est inclus dans l estimation deja..

Je cherche a comprendre comment en etant pacsé au moment de l achat j ai le montant de la cuisine qui s ajoute pour le rachat..

Merci pour votre aide..

Par **youris**, le **11/04/2020 à 21:05**

bonjour,

quand vous achetez un bien immobilier, vous n'achetez pas les meubles dans la maison sauf si cela est mentionné dans le compromis de vente et puis l'acte de vente.

si le prix estimé ne comprend que la partie immeuble et non la cuisine équipée, soit votre ex démonte la cuisine et part avec, soit vous lui achetez.

si le prix estimé comprend de manière claire sans ambiguïté, que la valeur de la cuisine est intégrée dans le prix, vous n'avez pas à lui payer un supplément.

salutations

Par **Charliez**, le **11/04/2020 à 22:18**

C est très clair..